

LABEL BAS CARBONE

RAPPORT DE SUIVI

Le présent rapport de suivi concerne un projet relatif à :

- La méthode boisement
- La méthode reconstitution de peuplements forestiers dégradés

Nom du projet :

CNPF C+for n° 2 Combrailles (La Poste n° 2)

PARTIE 1 : CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface : 4,92 ha

Densité de plantation : 980 à 1 529 plants/ha

Date de plantation : Hiver 2016

Essences : indiquer la ventilation des essences à la plantation :

- Douglas : 97,4 % ;
- Erable sycomore : 2,6 %.

Y a-t-il eu un écart dans la ventilation des essences par rapport à ce qui avait été initialement prévu au moment du dépôt du projet au label Bas-Carbone ?

- Oui
 Non

Si oui, quelles sont les essences qui ont dû être substituées ?

Pour quelle raison ces essences ont-elles été substituées ?

- Pénurie de l'essence en question au moment de la plantation
 Changement d'essence au moment du regarnis car l'essence d'origine était inadaptée/mal adaptée (une forte mortalité ayant été constatée sur l'essence en question)
 Autre raison, préciser : _____

Le financeur

Votre projet a-t-il été financé ?

- Oui
 Non

Quel(s) est (sont) le(s) financeur(s) ?

Groupe La Poste : Branche Services-Courrier-Colis et La Banque Postale

Globalement, à quel taux votre projet a-t-il été financé ? 80 %

Quel est le pourcentage de tCO₂ revendiqué par le(s) financeur(s) sur le tonnage générable par votre projet ?
50 % par la Branche Services-Courrier-Colis et 50 % par la Banque Postale.

Votre projet a-t-il bénéficié d'autres financements ?

- Oui
 Non

Si oui, lesquels ?

PARTIE 2 : LE SUIVI DE L'ANNÉE N À N+5

Avez-vous effectué ou fait effectuer des comptages/suivis intermédiaires de mortalité ?

Oui

Non

Insérer ci-après des photographies légendées du projet à des âges différents à joindre.



Été 2018 : Bordure en érable sycomore lors de sa troisième saison de végétation, parcelle ZV 39 à Youx (31/07/2018)



Été 2018 : Plantation en douglas lors de sa troisième saison de végétation, parcelle ZV 39 à Youx (31/07/2018)



Été 2019 : Bordure en érable sycomore lors de sa quatrième saison de végétation, parcelle ZV 39 à Youx (27/08/2019)



Été 2019 : Plantation en douglas lors de sa quatrième saison de végétation, parcelle ZV 29 à Youx (27/08/2019)



Été 2019 : le propriétaire de cette plantation a réalisé des broyages des interbandes en 2019, parcelle ZH 85 à Saint-Gervais-d'Auvergne (27/08/2019)



Été 2019 : vue d'une ligne de douglas âgée de 4 ans depuis l'interbande, parcelle ZH 85 à Saint-Gervais-d'Auvergne (27/08/2019)



Été 2022 : lors de l'audit les douglas de la parcelle XX dans leur septième saison de végétation dépassent déjà les 5-6 m, parcelle ZV 29 à Youx (23/06/2022)



Été 2022 : un érable sycomore de la bordure paysagère dans sa septième saison de végétation dépasse les 4 m, parcelle ZV 39 à Youx (23/06/2022)

Avez-vous effectué des travaux post-plantation (broyages, dégagements, tailles de formation...) ?

- Oui
 Non

Si oui, lister les travaux effectués et leur année de réalisation :

M. Pradeux a réalisé un broyage puis des débroussailllements en cheminée autour des douglas

M. Fanget a girobroyé les interbandes pendant les 3 premières années puis dégagé manuellement les douglas à la débroussailleuse.

Quelles actions particulières avez-vous mis en œuvre pour valoriser les co-bénéfices que vous avez déclarés à l'année de labellisation de votre projet (*ne renseigner que si pertinent**) ?

M. Pradeux a entretenu une mare forestière.

Quel document de gestion durable avez-vous ?

- Aménagement forestier (uniquement forêts publiques)
 Plan simple de gestion n° 63-8218-1 (2015-2025)
 Code de bonnes pratiques sylvicoles
 Règlement type de gestion

En quelle année l'avez-vous fait agréer ? 8 septembre 2015

Joindre une copie du courrier d'agrément du document de gestion durable.*

PARTIE 3 : GÉNÉRATION DES RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS DE L'EMPREINTE

(à remplir au moment de l'audit)

Quelles étaient les réductions d'émissions de l'empreinte (REE) potentielles tels que calculées à l'année n dans le document 8 ? **1 147 tCO₂ sur 30 ans**

Quel est le taux de survie constaté par l'Auditeur dans le rapport d'audit ? **86 %**

Quelle est la densité de plants vivants/ha à n+5 : **1 259 plants/ha**

Y a-t-il un rabais à appliquer suite à l'audit à cause d'une densité à 5 ans inférieure à la densité objectif ?

Oui, indiquer la valeur : _____ %

Non, aucun ; le projet est-au-dessus de la densité minimale exigée par l'arrêté MFR en vigueur dans ma région au moment de la labellisation bas-carbone de votre projet.

Si oui, êtes-vous en mesure d'expliquer les raisons de la mortalité constatée ?

Y a-t-il un rabais à appliquer suite à l'audit à cause d'une surface boisée inférieure à la surface déclarée initialement ?

Oui, indiquer la valeur : _____ %

Non, aucun ; la surface boisée correspond à la surface prévue initialement.

Si oui, êtes-vous en mesure d'expliquer la différence observée sur la surface ?

Quelles sont les REE à générer suite à l'audit de votre projet ? **1 147 tCO₂ sur 30 ans** pour l'ensemble du projet à répartir en **573 tCO₂ sur 30 ans** pour la Branche-Services-Courrier-Colis (numéro de financeur : 11576468) et **574 tCO₂ sur 30 ans** pour la Banque Postale (numéro de financeur : 11560201).

Rapport de suivi rédigé par Olivier GLEIZES (CNPFC+FOR), le 14/02/2025

